

Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 8 juin 2018

Présents : 13/18 élus

Excusés : Nicole Tourral, Isabelle Rebillard, Valérie Le Bideau, Agnès Rimaud, Robert Gonod.

Secrétaire de séance : Jocelyne Serrano

Isabelle Rebillard donne pouvoir à Guy Servet pour voter toutes les délibérations présentées à l'ordre du jour.

Valérie Le Bidaud donne pouvoir à Jocelyne Serrano pour voter toutes les délibérations présentées à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

I Délibérations :

- 1/ Caution de garantie pour les travaux du collectif PLURALIS : commune 35% - BIC 35% - CGLLS 30%
24 logements – emprunt 614 463 €
- 2/ Gémapi Bièvre Isère : prise de compétence intercommunale
- 3/ Recensement de la population 2019 nomination d'un coordonnateur communal

II Questions diverses :

- Devis vidéo surveillance bâtiments publics
- Adressage devis poste
- PLUI règlementation hauteur clôture
- Pacte fiscal – prestation SIMCO
- Demande logement «Mollard»
- Remplacement école
- Journée citoyenneté
- Courrier remerciement FNACA

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte rendu de la réunion du vendredi 27 avril 2018 par les membres du Conseil Municipal.

I Délibérations :

1/ Caution de garantie pour les travaux du collectif PLURALIS :

Durée du prêt : 15 ans entre PLURALIS et La Caisse des dépôts et consignations

Il s'agit d'un accord de garantie caution à acter entre la commune et la Société d'habitation PLURALIS concernant des travaux de réhabilitation logements.

La commune valide sa garantie de caution à hauteur de 35% , ceci pour la durée du prêt.

Bièvre Isère Communauté : 35%

La CGLS (caisse de garantie logement social) : 30%

Montant du prêt : 614 463 €

HLM les Frênes – année de construction : 1977

Travaux PLURALIS = 24 logements réhabilités récemment.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de s'engager à cautionner le prêt acté entre PLURALIS et la Caisse des dépôts et consignations.

2/Gémapi Bièvre Isère : prise de compétence intercommunale :

Il s'agit de prendre une délibération qui validera le transfert de compétence Gemapi (gestion des rivières et de la lutte contre les inondations) à Bièvre Isère Communauté. Cependant, toutes les actions seront suivies par les représentants communautaires communaux, dont monsieur le Maire. Ces derniers seront invités à participer et à se concerter quant aux travaux d'ouvrages de protection contre les inondations, l'écoulement des eaux, la gestion de la végétation dans les cours d'eau ..., impactant la commune.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le transfert de compétence de la Gémapi à Bièvre Isère Communauté ainsi que l'animation des contrats de rivières.

3/ Recensement de la population 2019 – nomination d'un coordonnateur communal :

Recensement 2019 prévu du 17 janvier au 16 février 2019

-dénombrement de la population

-caractéristiques démographiques et sociales

-description des logements

Population légale au 1^{er} janvier 2015 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 : 2 108 habitants

Quatre agents recenseurs seront missionnés pour cette action dont le coordonnateur sera Virginie Servet (coordonnateur lors du recensement de 2014).

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le recrutement de quatre agents pour le recensement 2019 et autorise monsieur le Maire à prendre les arrêtés actant leur engagement.

II Questions diverses :

-Devis vidéo surveillance bâtiments publics :

Jean Michel Nogueras - Devis dégradation gymnase : 10 000 € - vitrail église éclaté ...

Pose prochaine de vidéo surveillance sur la commune.

Chiffrage Yohan Levet :

Caméras dôme anti vandalisme – reliées à une boxe –pas de wifi

Disque dur + écran (les données s'effacent au bout d'un mois) – 4 méga pixel

Cependant câblage filaire non prévu

Propositions : -la mairie – 3 caméras – 1 549 € TTC

-le gymnase – 8 caméras – 3 193 € TTC

-l'église – 2 caméras – 1 280 € TTC

Caméras autonomes, par conséquent pas de maintenance.

Cependant, prévoir un électricien pour tirer les fils.

Le Conseil Municipal demande un second devis pour comparaison.

-Adressage devis poste :

Guy Servet – concerne le déploiement de la fibre optique

La poste a été missionnée pour établir un diagnostic portant sur la dénomination et la numérotation des voies de notre commune afin de mettre en place la fibre optique.

Coût de la prestation : 3 600 € TTC – durée de la prestation : 4 jours

-PLUI règlementation hauteur clôture :

Jean Michel Nogueras – Le PLUI souhaite un règlement uniforme à toutes les communes = impossible !

Choix global : 1m80 de hauteur

5 possibilités : -mur plein ou clôture pleine avec une partie dure et une partie amovible (panneaux claire voie) ou 1 mètre en dur + grillage ou claire voie non occultant et perméable ou pas de mur mais soit grillage, soit ajouré sur 1m80 ou sans palissade ou haie végétale.

Possibilité d'opter pour un type proposé ou pour l'ensemble, le plus important sera de respecter la hauteur de 1m80.

Actuellement, hauteur de clôture : 2 mètres dont 0.60 mètre en dur.

-Pacte fiscal – prestation SIMCO :

Mis en place par Bièvre Isère Communauté.

1^{ère} réunion : bureau d'études d'où traduction financière, héritage des fusions, prises de compétences, projets du territoire, calcul des valeurs locatives, vision des finances qui pourront être augmentées.

Bureau d'études SIMCO –évaluation financière de la commune.

-Demande logement «Mollard» :

Logement chemin de la laiterie (ancienne école du Mollard) occupé par monsieur et madame Lefrancq sera libre fin juin. Céline Goudal a posé sa candidature pour emménager dans cet appartement. Le Conseil Municipal n'y voit aucune objection.

-Remplacement école :

Madame Angélique Filardet, institutrice en arrêt maladie juste avant son congé maternité. Son remplacement est prévu jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 6 juillet 2018.

A propos du départ à la retraite de Stéphane Leblond (directeur de l'école du Bourg durant 12 années), réception salle du bar jeudi 5 juillet à 18h00.

Les élus sont conviés

-Journée citoyenneté :

22 jeunes qui ont atteint l'âge de la majorité ont été invités – salle du Conseil Municipal samedi 9 juin à 11h00 en présence de Chantal Morlot, Georges Milliat, tous deux responsables de la commission liste électorale et de Claude Martin, président de la FNACA.

-Courrier remerciement FNACA :

Remerciement suite à la réunion de secteur de la FNACA du vendredi 25 mai à la salle polyvalente. Courrier apprécié par les élus présents, lors de cet échange.

-Guy Servet - concertation publique sur l'aménagement du quartier de la gare de Bourgoin Jallieu. Qui trafique ? recensement des n° d'immatriculation et des heures de passage.

-tableau offert à la mairie par madame Gaillard, membre de l'association peinture Art'Monie.

-contestation du président de l'association 4x4 Loisirs via le tribunal par rapport aux mémoires rédigés par Guy Servet en ce qui concerne l'interdiction de circuler sur certains chemins, par la pose de panneaux.

-Albert Levet – décision prochaine du Conseil Municipal en ce qui concerne le prêt des tables, des chaises, des bancs, du matériel aux particuliers et aux associations (logistique compliquée).

Fin de la séance : 9h55

